
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait par M. Maertens, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Ferdinand-Joseph Regniers.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Le sieur Ferdinand-Joseph Regniers, maréchal-des-logis au 1^{er} régiment des cuirassiers, en garnison à Gand, a présenté, sous la date du 27 novembre 1839, une pétition à la Chambre des Représentants à l'effet d'obtenir la naturalisation ordinaire.

Né à Soberheim, en Prusse, le 6 octobre 1796, il était maréchal-des-logis au régiment des lanciers, à Bonn, lorsqu'au mois d'octobre 1832, il est venu s'engager volontairement comme cuirassier au service de la Belgique. Le 1^{er} décembre suivant il a été nommé brigadier et le 5 octobre 1833 maréchal-des-logis. Le 12 novembre 1834, il a épousé une femme belge dont il a deux enfants.

Il est signalé comme brave et honnête militaire, d'une conduite irréprochable, s'acquittant avec exactitude de tous ses devoirs.

Le rapporteur,

J. MAERTENS.

Le président,

DU BUS AÏNÉ.